

Conférence de Marrakech

L'intégration, le plus grand défi de l'immigration

Garantir les droits des immigrants et faciliter leur intégration dans la société devient urgent. Une Conférence internationale a été organisée dans ce sens, à Marrakech, dans le but d'adopter une approche humanitaire dans la gestion des problématiques liées à l'immigration.

Durant ces dernières années, le Maroc s'est transformé en une nouvelle terre d'immigration, où de nombreux immigrants viennent s'installer durablement. Face à cette nouvelle situation, des mesures nécessaires s'imposent afin de garantir les droits de cette catégorie de personnes et leur intégration dans la société. L'Amicale Hassania des magistrats a organisé, à ce sujet, samedi dernier à Marrakech, en collaboration avec l'Observatoire judiciaire marocain des droits et des libertés et le Centre des études stratégiques et du développement durable Afro-Med, une conférence internationale sur le thème «l'immigration et la gouvernance de l'intégration». Selon les organisateurs, la conférence se voulait une contribution à l'effort de réflexion visant à faire face aux grands défis aux dimensions politique, légale, économique, sociale et culturelle, dont celui de l'immigration qui s'impose à tous et qui requiert des solutions réalistes et efficaces, ainsi qu'une gouvernance et une approche innovatrice loin de toute hésitation et de tout attentisme. Cette rencontre a été axée sur trois thèmes, à savoir «les dimensions humanitaire et internationale de la problématique de l'immigration», «les défis constitutionnels et juridiques pour la régularisation de la situation des migrants» et «les approches sécuritaire, sociale et

économique du dossier de l'immigration : quelle gouvernance». Les participants à cette rencontre ont plaidé pour une approche humanitaire dans la gestion des problématiques liées à l'immigration au niveau méditerranéen, fondée sur les conventions internationales en la matière. Certaines mesures ont déjà été engagées, notamment l'opération de régularisation de la situation administrative des migrants en situation illégale et l'accès des enfants des familles d'immigrés à l'école marocaine publique. Cependant, ces efforts restent toujours insuffisants. «De nombreux immigrants ainsi que des réfugiés ont pu bénéficier de l'opération de régularisation de la situation des étrangers en séjour irrégulier au Maroc qui s'est très bien déroulée. Maintenant, il faut relever le défi de l'intégration, ce qui est le plus difficile et qui va certainement prendre beaucoup de temps», indique Marc Fawe, chargé des Relations extérieures à l'agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Et d'ajouter «Pour arriver à cet objectif, il faudra commencer par changer les mentalités et sensibiliser les Marocains à cette cause. En effet, nombreux sont ceux qui pensent que des personnes étrangères ne peuvent pas jouir des mêmes droits qu'eux, comme l'éducation et la scolarisation, l'accès digne au service public,



Le Maroc offre un exemple de multiculturalisme par l'accueil et la régularisation de ses immigrants.

l'accès au travail..., d'autant plus que bon nombre d'entre eux, qui vivent dans une situation précaire, ne peuvent jouir de ces droits. Il faut donc organiser des campagnes de sensibilisation de façon régu-

lière pour changer les mentalités et transformer l'état d'esprit des gens de façon à ce qu'ils apprennent à accepter ces personnes». Les travaux de la conférence de Marrakech ont été sanctionnés

par l'adoption de la «Déclaration de Marrakech pour la dignité de l'immigré» dans laquelle les participants ont mis aussi l'accent sur la nécessité de promouvoir une conception commune de la part des pays méditerranéens autour de l'immigration pour jeter les bases du concept de «citoyen méditerranéen».

Ils ont également appelé à intégrer les principes des droits de l'Homme dans le système de l'éducation et de la formation, dans le but de consacrer les valeurs d'ouverture et de renforcer la cohabitation avec l'autre, ainsi qu'à la création d'un réseau rassemblant les associations et les acteurs des droits humains intéressés par la question de l'immigration sur les plans national et international. Par ailleurs, les conférenciers ont recommandé l'accélération de l'adaptation du cadre législatif aux nouveautés de la Constitution et aux chartes internationales relatives à la migration, tout en incitant les médias et la société civile à adhérer aux efforts de sensibilisation aux droits des migrants. ■

Hajjar El Haiti

Régularisation de la situation administrative des migrants

Les participants à la Conférence internationale sur le thème «l'immigration et la gouvernance de l'intégration», organisée samedi dernier à Marrakech, ont souligné l'importance de l'initiative royale portant sur la régularisation de la situation des étrangers en séjour irrégulier au Maroc. Cette opération vise notamment à répondre aux besoins de cette

tranche de la population et à favoriser leur intégration socioéconomique. Les participants ont également estimé qu'il s'agissait d'un saut qualitatif en matière des chantiers de réformes initiés par le Royaume sur la voie du parachèvement de l'édification de l'État de droit et des institutions. Rappelons que, selon les résultats provisoires de l'opération de régularisa-

tion révélés en septembre dernier, le nombre des demandes acceptées de régularisation de la situation administrative des étrangers en situation illégale au Maroc s'élève à 5.742, soit 32% du total des demandes enregistrées. Le nombre des demandes de régularisation acceptées a atteint 3.075 demandes pour les hommes contre 2.667 pour les femmes.

EXPRESS

Formation Ouverture de la 11^e promotion des imams et morchidates

L'Institut Mohammed VI de la formation des imams et morchidates annonce l'ouverture du programme de la formation de la 11^e promotion des imams et morchidates pour l'année 2015. Ce programme, qui bénéficiera à 150 imams et à 100 morchidates, est destiné aux titulaires d'une licence délivrée par une université marocaine ou d'un diplôme équivalent et dont l'âge ne dépasse pas 45 ans à la date du 16 janvier 2016. Les dossiers de candidature doivent être adressés au ministère des Habous et des affaires islamiques, Direction des mosquées, concours d'accès à l'Institut Mohammed VI de la formation des imams et morchidates, Mechouar Assaïd, Touarga, Rabat ou déposés au Bureau d'ordre du ministère, et ce avant le 25 novembre 2014.

Solidarité Campagne médicale pour la lutte contre la cécité

La Direction régionale de la Santé à la région Chaouia Ouardigha et la Délégation de Santé à Settat organisent du 4 au 11 novembre à la province de Settat, une campagne médicale pour la lutte contre la cécité, indique un communiqué de la Direction régionale de la Santé à la région Chaouia Ouardigha.

Initiée en partenariat avec l'Association Arriaya pour les œuvres sociales et culturelles et les autorités locales, cette campagne ambitionne de participer à l'effort de lutte contre les maladies oculaires et de sensibiliser les populations les plus démunies, notamment les diabétiques, sur ces maladies et leurs conséquences. La même source ajoute que cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre la cécité, a pour objectif d'opérer 500 malades nécessiteux et d'examiner 5.000 personnes au niveau de tous les centres de santé de la province.